



Mode de conduite

École Notre-Dame-des-Érables

Année scolaire 2021-2022

Nom de l'élève : _____

1. Déplacements : J'adopte des comportements sécuritaires sur la cour de récréation, dans l'école et lors des sorties

- Je circule calmement en marchant sans déranger.
- Je m'habille sans perte de temps.



2. Respect : Je me respecte et respecte les autres, lorsque...

- J'utilise un langage écrit et oral approprié, poli et respectueux.
- J'adopte une attitude positive et des gestes respectueux.
- Je peux prendre des photographies uniquement avec la permission d'un membre du personnel.
- J'accepte les différences.
- J'écoute les consignes tous les adultes en autorité.
- Je me conforme aux règles du code de conduite sur l'utilisation des ressources informationnelles



3. Récréations et dîner : Je collabore avec les adultes intervenants dans l'enseignement de l'école

3.1 Cour de récréation

- Je m'engage à faire vivre le **mode de vie** signé en début d'année. Ces règles sont affichées à l'extérieur de mon école.

3.2 Dîner

- Je mange et je parle en utilisant un ton de voix adéquat.
- Je me déplace lorsque j'en ai reçu l'autorisation.
- J'écoute et respecte les consignes des surveillantes.



4. Tenue vestimentaire : Je fais des choix appropriés dans les vêtements que je porte à l'école (voir annexe A)

- Je porte des vêtements appropriés aux valeurs de l'école et en fonction des activités et de la température (saisons).
- Je porte une paire de chaussure juste pour l'intérieur.



5. Nutrition : Je respecte les aliments acceptés dans l'enseignement de l'école

5.1 Collation (règle de classe)

- À la collation, je privilégie les légumes, les fruits et certains produits laitiers (selon les règles établies par le titulaire de la classe).

5.2 Allergie (s)

- Tout produit contenant des arachides est interdit.



6. Environnement : Je respecte le matériel mis à ma disposition pour vivre dans un environnement sain, propre et sécuritaire

- Je fais attention à mes objets et à ceux des autres.
- J'utilise la poubelle, les bacs de recyclage et de compostage à bon escient.
- Je respecte le matériel et les locaux de l'école.
- Seulement lors d'une activité spéciale, je peux apporter un jeu électronique. J'en suis entièrement responsable en cas de vol, de bris ou de perte.
- J'apporte des jeux selon l'accord de l'enseignant.
-



7. Responsabilisation : Je suis responsable de ma réussite

- Je respecte les heures d'arrivée (entre 8h15 et 8h25) et de départ (entre 15h34 et 15h44) de l'école.
- J'ai tout le matériel nécessaire pour chacun de mes cours.
- Je respecte l'horaire des cours, des récréations, des diners.
- Je participe de façon active à la vie de mon école et à mes apprentissages.
- Je respecte les échéanciers pour la remise de travaux, des devoirs et des



8. Intimidation et violence à l'école : Je règle les conflits de manière pacifique

Lors d'une situation conflictuelle (intimidation ou violence), je peux :

- aller chercher l'aide de l'adulte
- suivre les étapes de la démarche *Le cycle de l'action pour résoudre un conflit*.



POURQUOI RESPECTER LE MODE DE CONDUITE?

- ⇒ Je contribue à maintenir un climat de vie sécuritaire qui permet l'épanouissement, le bien-être, l'apprentissage de tous;
- ⇒ Je développe de saines habitudes de vie;
- ⇒ Je contribue à vivre dans un milieu propre, accueillant, agréable;
- ⇒ Je vis dans un milieu stimulant;
- ⇒ Je permets à l'ensemble des élèves d'avoir accès à du matériel en bon état;
- ⇒ J'apprends à respecter un code vestimentaire répondant aux valeurs des milieux où je suis;
- ⇒ Je participe activement à la vie collective de l'école;
- ⇒ J'apprends à exprimer et gérer mes émotions;
- ⇒ J'apprends à faire des compromis;
- ⇒ Je reconnais que chaque personne a sa valeur, ses forces et ses limites;
- ⇒ J'apprends à me respecter, à respecter les autres et à respecter mes engagements;
- ⇒ Je me donne toutes les chances d'apprendre et de réussir.

ANNEXE A

Je porte des vêtements appropriés aux valeurs de l'école, selon les activités auxquelles je participe et les saisons.

Vêtement pour le haut du corps qui couvre la poitrine, le ventre et les sous-vêtements comme :

t-shirt, blouse, chemise, camisole avec bretelles larges.



Vêtement pour le bas du corps : les pantalons, jupes, culottes courtes qui arrivent à mi-cuisse.



Vêtements pour la saison froide : une paire de bottes, mitaines manteau, tuque et pantalons de toile ou de neige tout au long de la période ciblée par la direction de l'école.



Chaussures des élèves :

espadrilles à velcro ou à lacets, souliers à semelles basses, sandales qui tiennent aux chevilles.



Les vêtements ou accessoires interdits à l'école sont :

Casquette ou tout autre couvre-chef dans l'école (à l'exception de l'arrivée au vestiaire) ; camisole ou chandail de type «bedaine» ; bustiers ; vêtements ou accessoires avec messages (mots ou images) de violence, de sexe, de haine, de vulgarité ou de drogue ; vêtements trop décolletés, transparents ou courts ; sandales de plages de type «gougounes» sans attaches ; chaines, souliers à semelles hautes.

